

Agglomération de Longwy

MONT-SAINT-MARTIN

Santé : comment aller plus loin pour effacer les frontières ?



Lundi 10 mai, le point d'étape du programme Interreg était présenté par Henri Lewalle, président de la commission santé du comité économique et social de la Grande Région, et Sylvie Château, directrice générale de l'hôpital de Mont-Saint-Martin. Photo RL /René BYCH

Dans le cadre du programme « Interreg France Wallonie Vlaanderen », acteurs belges et français coopèrent pour effacer les frontières et répondre de manière plus efficace aux problématiques de santé. Le 10 mai, leurs représentants ont réalisé un point d'étape au centre hospitalier de Mont-Saint-Martin.

« Notre souhait serait que, demain, la santé relève de la compétence de l'Europe sur un certain nombre de points. Ici, quand on traverse la frontière, on ne s'en rend pas compte... » Le constat du Belge Henri Lewalle, président de la commission santé du comité économique et social de la Grande Région, n'est pas neuf. La volonté d'y proposer des réponses non plus. Le 10 mai, l'hôpital de Mont-Saint-Martin a accueilli un point d'étape du programme « Interreg France Wallonie Vlaanderen », œuvrant en ce sens.

• **Quinze ans de coopération**

Les premières formes de coopération franco-belges sont apparues dès 2005. Les deux pays signaient alors un accord entérinant la création des Zones organisées d'accès aux

soins transfrontaliers (Zoast).

Dans ce cadre, dès 2008, la province belge du Luxembourg et le nord de la Meurthe-et-Moselle sont parvenus à établir une « coopération modèle », à travers le jumelage entre l'intercommunale belge de soins de santé Vivalia et le centre hospitalier de Mont-Saint-Martin. Aujourd'hui, 5 500 patients français sont soignés chaque année côté belge.

Dans le même temps, environ 500 Belges sont accueillis à l'hôpital saint-martinois. Et cela sans frais ou complexités administratives supplémentaires.

Depuis 2008 aussi, une convention lie les Smur (Services mobiles d'urgence et de réanimation) de Mont-Saint-Martin et d'Arlon.

« En moyenne, elle permet la prise en charge par Mont-Saint-Martin, en première instance, d'environ 175 patients par an à Aubange et Musson, où on ne saurait jamais envoyer le Smur d'Arlon en moins de vingt minutes », pointe Henri Lewalle.

• « La santé ne s'arrête pas au curatif »

Comment aller plus loin ? Les acteurs de la santé y réfléchissent, notamment dans le cadre du projet Coprosepap, destiné à promouvoir la coopération transfrontalière pour la promotion et la prévention pour l'éducation thérapeutique du patient (ETP). Qu'est-ce que l'ETP ? Une pratique complémentaire des soins, adaptée aux besoins de chaque patient souffrant d'une maladie chronique, via une approche pluridisciplinaire.

« Elle en appelle autant à la médecine qu'aux sciences humaines et sociales », souligne Cindy Léobold, chargée de mission pour l'Observatoire régional de la santé du Grand Est. « On voit ici que la santé ne s'arrête pas au curatif », relève le docteur Jacques Devillers, président du collège intermutualiste de la province du Luxembourg. Désormais, les acteurs du projet Coprosepap sont à la recherche des passerelles permettant de développer des initiatives d'ETP par-delà les frontières.

• Et demain, quels défis communs ?

Et demain, ils pourraient se pencher sur d'autres problématiques touchant les deux régions. Comme la pénurie d'infirmières attirées par les avantages du Luxembourg.

« L'hôpital de Mont-Saint-Martin compte 300 lits, 600 personnes dont 100 infirmières, en une grande pénurie, révèle la directrice générale, Sylvie Château. Ceci entraîne l'obligation d'aménager les services et de fermer des lits à certaines périodes... » Ici,

une politique basée sur la prévention et l'éducation des patients atteints de maladie chronique pourrait constituer, déjà, un début de solution.